

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Décisions prises par le Maire par voie de délégation du conseil municipal

Par délibération modifiée n° 2014/518 du 14 avril 2014, le conseil municipal m'a autorisée à prendre, par délégation, les décisions qui relèvent de sa compétence et dans les matières indiquées à l'article L 122-20 du Code des Communes de la Nouvelle-Calédonie.

En application des dispositions de l'article L 122-21 (alinéa 3) dudit code, je rends compte au conseil municipal des décisions que j'ai été amenée à prendre par délégation durant la période du 1^{er} avril 2018 au 30 juin 2018 inclus.

I - DECISIONS DE CONCLURE ET DE REVISER LE LOUAGE DE CHOSES
POUR UNE DUREE N'EXCEDANT PAS DOUZE ANS
(Article L 122-20 – alinéa 5)

- Convention n° 2018/264 du 3 avril 2018 relative à l'occupation temporaire à titre gratuit, par l'association «Témoignage d'un Passé», de la Maison Célières située au 21, route du Port Despointes, pour l'année 2018, pour l'exercice de ses activités.
- Convention n° 2018/329 du 17 avril 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à Madame Elodie DUMAS, Professeur des écoles, pendant la période scolaire 2018, d'une salle de classe de l'école primaire publique Yvonne Dupont, située 10, rue Henri Dunant, pour la mise en place d'une activité périscolaire.
- Convention n° 2018/331 du 17 avril 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Michel Cacot, pendant la période scolaire 2018, de l'école primaire publique Michel Cacot, située 231, rue Armand Ohlen – Portes-de-Fer, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2018/332 du 17 avril 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Jacques Trouillot, pendant la période scolaire 2018, de l'école primaire publique Jacques Trouillot, située 15, rue Noëllet – Rivière Salée, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).

- Convention n° 2018/333 du 17 avril 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Les Orchidées, pendant la période scolaire 2018, de l'école maternelle Les Orchidées, située 3, rue Pierre Issamatro - Logicoop, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2018/335 du 17 avril 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Marguerite Calier pendant la période scolaire 2018, de l'école primaire publique Marguerite Carlier, située 14, rue Bougainville – Faubourg Blanchot, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2018/336 du 17 avril 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Albert Perraud, pendant la période scolaire 2018, de l'école primaire publique Albert Perraud, située 3, rue Henri Baudoeuf – Magenta Aérodrome, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2018/337 du 17 avril 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Antoinette Charbonneaux pendant la période scolaire 2018, de l'école primaire publique Antoinette Charbonneaux, située 1, rue André Rolly - Magenta, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2018/338 du 17 avril 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à Monsieur Guillaume MILLOT, Instituteur, pendant la période scolaire 2018, d'une salle de classe de l'école primaire publique Suzanne Russier, située 45, rue Olry – Vallée du Génie, pour la mise en place d'une activité périscolaire.
- Convention n° 2018/346 du 24 avril 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à Madame Florence ALAUX, Professeur des écoles, pendant la période scolaire 2018, d'une salle de classe de l'école primaire publique Yvonne Dupont, située 10, rue Henri Dunant - Receiving, pour la mise en place d'une activité périscolaire.
- Convention n° 2018/347 du 24 avril 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Adrienne Lomont, pendant la période scolaire 2018, de l'école primaire publique Adrienne Lomont, située 10bis, rue du Maréchal Lyautey - Normandie, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2018/348 du 24 avril 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Fernande Leriche, pendant la période scolaire 2018, de l'école primaire publique Fernande Leriche, située 13, rue Pierre Sauvan – Anse-Vata, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2018/349 du 24 avril 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, au GRETA INTER PROVINCIAL DE NOUVELLE-CALEDONIE, pendant la période scolaire 2018, de salles de classe des écoles primaires publiques de la Ville de Nouméa, pour la mise en place d'une activité périscolaire.
- Convention n° 2018/350 du 24 avril 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à Mademoiselle Laurence TIMBONI, Institutrice, pendant la période scolaire 2018, de locaux de l'école primaire publique Marie Havet, située 231, route Arnold Daly – Magenta Ouémo, pour la mise en place d'une activité périscolaire.

- Bail n° 2018/372 du 14 mai 2018 autorisant la location à Monsieur Jean-Sébastien BAILLE et Madame Natacha TRANEVANE, à titre précaire et révocable pour une durée de 6 ans à compter de la date de la signature de l'acte, renouvelable par tacite reconduction sans excéder une durée de 12 ans, d'un terrain nu sis à Rivière Salée, d'une superficie de 2 ares 91 centiares, moyennant un loyer annuel de 25.951 F/CFP, à usage de jardin.
- Convention n° 2018/374 du 15 mai 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Michel Amiot, pendant la période scolaire 2018, de l'école primaire publique Michel Amiot, située 12, rue de Prony - Magenta, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2018/375 du 15 mai 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Suzanne Russier, pendant la période scolaire 2018, de l'école primaire publique Suzanne Russier, située 45, rue Olry - Vallée du Génie, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2018/376 du 15 mai 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Charles Bichon, pendant la période scolaire 2018, de l'école primaire publique Charles Bichon, située 82, avenue du Général de Gaulle, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2018/377 du 15 mai 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école François Griscelli, pendant la période scolaire 2018, de l'école primaire publique François Griscelli, située 21, rue Dumont d'Urville - Vallée du Tir, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2018/378 du 15 mai 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Frédéric Surleau, pendant la période scolaire 2018, de l'école primaire publique Frédéric Surleau, située 5, rue Surleau - Centre-Ville, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2018/379 du 15 mai 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Les Pervenches, pendant la période scolaire 2018, de l'école maternelle Les Pervenches, située 2, rue Pierre Artigue - Porte de Fer, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2018/380 du 15 mai 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Marie Havet, pendant la période scolaire 2018, de l'école primaire publique Marie Havet, située 231, route Arnold Daly - Magenta Ouémo pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2018/381 du 15 mai 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Marguerite Lefrançois, pendant la période scolaire 2018, de l'école primaire publique Marguerite Lefrançois, située 8, rue François Ecorchon - Orphelinat, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).

- Convention n° 2018/382 du 15 mai 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Amélie Cosnier, pendant la période scolaire 2018, de l'école primaire publique Amélie Cosnier, située 84, avenue James Cook - Nouville, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2018/383 du 15 mai 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Paul Boyer, pendant la période scolaire 2018, de l'école primaire publique Paul Boyer, située 10, rue Bougainville - Faubourg Blanchot, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2018/384 du 15 mai 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à Mademoiselle Isabelle DESSUS, Institutrice, pendant la période scolaire 2018, de locaux de l'école primaire publique Daniel Talon, située 5, rue Pierre Issamatro - Logicoop, pour la mise en place d'une activité périscolaire.
- Convention n° 2018/385 du 15 mai 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à Madame Romy MIGLIERINA, Professeur des écoles, pendant la période scolaire 2018, de locaux de l'école primaire publique Daniel Talon, située 5, rue Pierre Issamatro - Logicoop, pour la mise en place d'une activité périscolaire.
- Avenant 3 n° 2018/393 du 22 mai 2018 à la convention n° 2010/87 du 18 février 2010 de mise à disposition d'un local municipal affecté à l'exploitation de la buvette du marché municipal.
L'avenant a pour objet, d'une part, de proroger la mise à disposition d'une année supplémentaire du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.
D'autre part, un local supplémentaire de 72,82 m² est mis à la disposition de la buvette.
Enfin, le tarif mensuel pour la location du local supplémentaire est fixé à 150.000 F/CFP, en sus du tarif mensuel du local affecté à la buvette qui est fixé à 800.000 F/CFP.
- Avenant 1 à la convention n° 2018/349 du 24 avril 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, au GRETA INTER PROVINCIAL DE NOUVELLE-CALEDONIE, pendant la période scolaire 2018, de salles de classe des écoles primaires publiques de la Ville de Nouméa, pour la mise en place d'une activité périscolaire.
L'avenant a pour objet la mise à disposition de locaux supplémentaires et des sanitaires dans diverses écoles primaires publiques.
- Convention n° 2018/427 du 31 mai 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Guy Champmoreau, pendant la période scolaire 2018, de l'école primaire publique Guy Champmoreau, située rue Paul Sihaze - Tuband, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2018/428 du 31 mai 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Les Pensées, pendant la période scolaire 2018, de l'école maternelle Les Pensées, située 2, Impasse des Pensées - Magenta, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2018/429 du 31 mai 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Gustave Mouchet, pendant la période scolaire 2018, de l'école primaire publique Gustave Mouchet, située 8, rue des Frères Charpentier - Montravel, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).

- Convention n° 2018/430 du 31 mai 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Les Iris, pendant la période scolaire 2018, de l'école maternelle Les Iris, située 4, rue des Camélias – PK6, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Avenant 2 n° 2018/431 du 31 mai 2018 au bail n° 2006/224 du 7 février 2006 autorisant la location à l'association «SOS Violences Sexuelles» de trois emplacements de parking automobile situés dans l'ensemble immobilier dénommé Parking Higginson, sis 16-18, rue de Sébastopol – Centre-Ville, moyennant un loyer mensuel de 10.300 F/CFP par emplacement.
L'avenant a pour objet d'accorder à ladite association, à compter du 1^{er} mai 2018, la gratuité de deux emplacements et de lui louer un emplacement au prix de 11.500 F/CFP par mois.
- Bail n° 2018/432 du 1^{er} juin 2018 autorisant la location à Monsieur Gilles Marcel Richard RAGANI et Madame Nicole Lucie LIENHART épouse RAGANI, à titre précaire et révocable pour une durée de 12 ans à compter de la date de signature du bail, d'un terrain nu sis à Magenta, d'une superficie de 60 centiares, moyennant un loyer annuel de 30.251 F/CFP, à usage de jardin.
- Convention n° 2018/440 du 7 juin 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Les Oeillet, pendant la période scolaire 2018, de l'école maternelle Les Oeillet, située 1, rue Eugène Mamelin – Rivière Salée, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2018/441 du 7 juin 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Emilie Panne, pendant la période scolaire 2018, de l'école primaire publique Emilie Panne, située 115, rue Auguste Bénébig – Vallée des Colons, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2018/442 du 7 juin 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Les Pétunias, pendant la période scolaire 2018, de l'école maternelle Les Pétunias, située 3, rue Fernande Leriche – Anse-Vata, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2018/443 du 7 juin 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Jean-Mermoud, pendant la période scolaire 2018, de l'école primaire publique Jean Mermoud, située 19, rue Michel Kauma – N'Géa, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2018/456 du 12 juin 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Yvonne Dupont, pendant la période scolaire 2018, de l'école primaire publique Yvonne Dupont, située 10, rue Henri Dunant - Receiving, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2018/457 du 12 juin 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Eloi Franc, pendant la période scolaire 2018, de l'école primaire publique Eloi Franc, située 10, rue Pierre Sauvan – Anse-Vatga, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesses, fêtes de fin d'année, etc...).

- Bail n° 2018/458 du 12 juin 2018 autorisant la location à la SCI DISTRIBUTION d'un emplacement de parking automobile situé dans l'ensemble immobilier dénommé Parking Clémenceau, situé rue Georges Clémenceau – Centre-Ville, pour une durée allant du 1^{er} juin 2018 au 31 décembre 2018, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 11.500 F/CFP.
- Convention n° 2018/513 du 14 juin 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à la Nouvelle-Calédonie, à titre précaire et révocable pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} janvier 2018, renouvelable par tacite reconduction, d'une parcelle de terrain nu sis au Quartier Latin, parking de la Baie de la Moselle, délimitée par l'avenue du Maréchal Foch, les rues Eugène Porcheron, Georges Clémenceau et Auguste Brun, d'une superficie de 15 ares 80 centiares, moyennant un loyer annuel de 30.251 F/CFP, à usage d'espace public pour l'implantation et la préservation de la place du Mwaka.
- Convention n° 2018/518 du 28 juin 2018 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à Monsieur Arnaud COURTOT, professeur des écoles et directeur, pendant la période scolaire 2018, de locaux de l'école primaire publique Céline Teyssandier de Laubarède, située 6, rue Brisson – Vallée du tir, pour la mise en place d'une activité périscolaire.
- Bail n° 2018/519 du 28 juin 2018 autorisant la location à la SCI DISTRIBUTION d'un emplacement de parking automobile situé dans l'ensemble immobilier dénommé Parking Clémenceau, situé rue Georges Clémenceau – Centre-Ville, pour une durée allant du 1^{er} juin 2018 au 31 décembre 2018, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel de 11.500 F/CFP.

II - DECISIONS DE CREER DES REGIES COMPTABLES NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX
(Article L 122-20 – alinéa 7)

- Arrêté n° 2018/386 du 17 mai 2018 nommant un régisseur titulaire et des mandataires suppléants au sein de la régie des recettes de la piscine municipale Henry Daly
- Arrêté n° 2018/520 du 29 juin 2018 modifiant l'arrêté n° 2017/668 du 24 août 2017 nommant des mandataires sous-régisseurs au sein des sous-régies de la régie de recettes pour les animations de la Ville de Nouméa
- Arrêté n° 2018/521 du 29 juin 2018 portant modification de l'arrêté n° 2017/256 du 11 avril 2017 instituant une régie de recettes pour les animations de la Ville de Nouméa

III - DECISIONS DE PRONONCER LA DELIVRANCE ET LA REPRISE DES CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES
(Article L 122-20 – alinéa 8)

- Arrêté n° 2018/373 du 15 mai 2018 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur et Madame Eloi NIRIKANI

IV - DECISIONS DE FIXER LES HONORAIRES DES AVOCATS, NOTAIRES, AVOUES, HUISSIERS DE JUSTICE ET EXPERTS ET D'INTENTER AU NOM DE LA COMMUNE LES ACTIONS EN JUSTICE
(Article L 122-20 – alinéas 11 & 15)

1) AFFAIRES TRAITEES PAR LES AVOCATS :

- Arrêté n° 2018/311 du 9 avril 2018 autorisant le paiement d'une somme de 526.750 F/CFP à Maître Sybille CLAVELEAU, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la Commune de Nouméa à l'association des Riverains du Luxembourg
- Arrêté n° 2018/328 du 17 avril 2018 autorisant le paiement d'une somme de 367.542 F/CFP à la SCP D'AVOCATS SEBAN & ASSOCIES, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la Commune de Nouméa à la SCI BAMBOU
- Arrêté n° 2018/352 du 26 avril 2018 autorisant le paiement d'une somme de 337.120 F/CFP à la SELARL RAPHAELE CHARLIER, en honoraires, pour une consultation juridique sur l'aménagement du Quai Ferry
- Arrêté n° 2018/390 du 22 mai 2018 autorisant le paiement d'une somme de 368.725 F/CFP à la SELARL RAPHAELE CHARLIER, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la Commune de Nouméa à la SEPAC
- Arrêté n° 2018/391 du 22 mai 2018 autorisant le paiement d'une somme de 596.659 F/CFP à la SCP MATUCHANSKY-POUPOT-VALDELIEVRE, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la Commune de Nouméa au Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
- Arrêté n° 2018/392 du 22 mai 2018 autorisant le paiement d'une somme de 210.700 F/CFP à la SELARL RAPHAELE CHARLIER, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la Commune de Nouméa à la SAAT
- Arrêté n° 2018/451 du 11 juin 2018 autorisant le paiement d'une somme de 477.327 F/CFP à la SCP MATUCHANSKY-POUPOT-VALDELIEVRE, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la Commune de Nouméa à Monsieur Christian BOISSERY
- Arrêté n° 2018/515 du 21 juin 2018 autorisant le paiement d'une somme de 442.470 F/CFP à la SELARL RAPHAELE CHARLIER, en honoraires pour une consultation juridique relative à la ZAC SAKAMOTO

2) PAIEMENT D'HONORAIRES D'HUISSIERS ET COMMISSAIRES ENQUETEURS ET AUTRES :

- Arrêté n° 2018/327 du 17 avril 2018 autorisant le paiement d'une somme de 37.294 F/CFP à la SCP BURIGNAT-LESSON-BURIGNAT, en honoraires, pour un procès-verbal de constat effectué le 9 mars 2018

3) ACTIONS EN JUSTICE – AFFAIRES TRAITEES PAR LE SERVICE JURIDIQUE ET DU CONTENTIEUX

- Affaire Monsieur et/ou Madame Christian BOISSERY c/ Commune de Nouméa
Le Maire, représenté par Madame Claire BOUTET, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 11 avril 2018 un mémoire en défense au nom de la Ville de Nouméa, dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur ou Madame Christian BOISSERY, devant le Tribunal Administratif de la Nouvelle-Calédonie.
- Affaire Monsieur et/ou Madame Eric CELMA c/ Commune de Nouméa
Le Maire, représenté par Madame Mélissa MUTO, Juriste Conseil et Contentieux a présenté le 24 mai 2018 un mémoire en défense au nom de la Ville de Nouméa dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur et/ou Madame Eric CELMA, devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie.
- Affaire Monsieur Stéphane GROBELNY c/ Commune de Nouméa
Le Maire, représenté par Madame Mélissa MUTO, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 2 mai 2018 un mémoire en défense dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur Stéphane GROBELNY, devant le Tribunal du Travail
- Affaire Madame Narcissa SALUA c/ Commune de Nouméa
Le Maire, représenté par Madame Claire LEMOALLE, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 2 mai 2018 un mémoire en défense au nom de la Ville de Nouméa dans l'affaire qui l'oppose à Madame Narcissa SALUA, devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie.
- Affaire Monsieur et Madame Michel CHICHEMANIAN c/ Commune de Nouméa
Le Maire, représenté par Madame Claire BOUTET, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 7 mai 2018 un mémoire en défense au nom de la Ville de Nouméa dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur et Madame Michel CHICHEMANIAN, devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie.
- Affaire Société Casino de Nouméa c/ Commune de Nouméa
Le Maire, représenté par Madame Claire LEMOALLE, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 7 mai 2018 un mémoire en défense au nom de la Ville de Nouméa dans l'affaire qui l'oppose à la Société Casino de Nouméa, devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie.
- Affaire Monsieur et/ou Madame Christian BOISSERY c/ Commune de Nouméa
Le Maire, représenté par Madame Claire BOUTET, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 17 mai 2018 un mémoire en défense au nom de la Ville de Nouméa, dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur ou Madame Christian BOISSERY, devant le Tribunal Administratif de la Nouvelle-Calédonie.
- Affaire Madame Meketilité CUER c/ Commune de Nouméa
Le Maire, représenté par Madame Déborah NGUYEN, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 14 mai 2018 un dire à expert au nom de la Ville de Nouméa dans l'affaire qui l'oppose à Madame Meketilité CUER, devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie.

- Affaire Société Civile d'Investissements Calédoniens c/ Commune de Nouméa
Le Maire, représenté par Madame Mélissa MUTO, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 7 juin 2018 un mémoire en défense au nom de la Ville de Nouméa dans l'affaire qui l'oppose à la Société Civile d'Investissements Calédoniens, devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie.
- Affaire Monsieur et/ou Madame Eric CELMA c/ Commune de Nouméa
Le Maire, représenté par Madame Mélissa MUTO, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 11 juin 2018 un mémoire en défense n° 2 au nom de la Ville de Nouméa dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur et/ou Madame Eric CELMA, devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie.
- Affaire Monsieur Stéphane GROBELNY c/ Commune de Nouméa
Le Maire, représenté par Madame Mélissa MUTO, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 29 juin 2018 un mémoire en défense n° 2 dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur Stéphane GROBELNY, devant le Tribunal du Travail
- Affaire Madame Bernadette ANGEXETINE c/ Commune de Nouméa
Le Maire, représenté par Madame Claire LEMOALLE, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 27 juin 2018 un mémoire en défense dans l'affaire qui l'oppose à Madame Bernadette ANGEXETINE, devant le Tribunal du Travail.
- Affaire Monsieur et/ou Madame Christian BOISSERY c/ Commune de Nouméa
Le Maire, représenté par Madame Claire BOUTET, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 22 juin 2018 un mémoire en défense n° 2 au nom de la Ville de Nouméa, dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur ou Madame Christian BOISSERY, devant le Tribunal Administratif de la Nouvelle-Calédonie.
- Affaire Monsieur Francis PAGANO c/ Monsieur Silivelio TAKOSI
Le Maire, représenté par Madame Déborah NGUYEN, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 19 juin 2018 un mémoire en intervention de la Ville de Nouméa, dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur Francis PAGANO c/ Monsieur Silivelio TAKOSI, devant le Tribunal de Première Instance de Nouméa.

V - DECISIONS D'INSTRUIRE ET DE DELIVRER EN AGISSANT AU NOM DE LA COMMUNE LES AUTORISATIONS ET LES ACTES RELATIFS AUX CONSTRUCTIONS, AUX AMENAGEMENTS ET AUX DEMOLITIONS DANS LES CONDITIONS FIXEES PAR LA REGLEMENTATION APPLICABLE LOCALEMENT ET D'EXERCER AU NOM DE LA COMMUNE LES DROITS DE PREEMPTION DEFINIS PAR LES REGLEMENTS D'URBANISME
(Article L 122-20 – alinéas 17 et 18)

- Arrêté n° 2018/306 du 6 avril 2018 portant autorisation de construire à la SARL TONY ANAIS
- Arrêté n° 2018/307 du 6 avril 2018 portant prorogation de l'autorisation de construire n° 2016/518 du 7 avril 2016 à la SARL AQUARAMA
- Arrêté n° 2018/308 du 6 avril 2018 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Luc DEVILLERS

- Arrêté n° 2018/309 du 9 avril 2018 accordant une autorisation de division de parcelle à la SARL CELTIS, géomètre
- Arrêté n° 2018/310 du 9 avril 2018 modifiant l'arrêté n° 2017/187 du 14 mars 2017 portant autorisation de construire à Monsieur Nicolas BARBANCON
- Arrêté n° 2018/312 du 9 avril 2018 portant refus de l'autorisation de construire à la SECAL
- Arrêté n° 2018/313 du 12 avril 2018 portant autorisation de construire à la SAS SCET
- Arrêté n° 2018/314 du 12 avril 2018 accordant une autorisation de division de lot à Monsieur Leonel GONCALVES, géomètre
- Arrêté n° 2018/315 du 12 avril 2018 modifiant l'arrêté n° 2017/561 du 3 juillet 2017 portant autorisation de construire à la SARL SM2L INVEST
- Arrêté n° 2018/316 du 12 avril 2018 portant autorisation de construire à la SEM SOCIETE IMMOBILIERE DE NOUVELLE-CALEDONIDE
- Arrêté n° 2018/317 du 12 avril 2018 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Sylvianne GOIJON
- Arrêté n° 2018/318 du 12 avril 2018 portant autorisation de construire à la SCI KDVE
- Arrêté n° 2018/319 du 13 avril 2018 portant autorisation de construire à la SCI PHAM THEO
- Arrêté n° 2018/320 du 16 avril 2018 portant modification de l'arrêté n° 2015/396 du 7 avril 2018 et transfert de noms de la SOCIETE IMMOBILIERE DE NOUVELLE-CALEDONIE (SIC) à la SIC et SEM DE L'AGGLO
- Arrêté n° 2018/321 du 16 avril 2018 portant autorisation de construire à l'IFAP
- Arrêté n° 2018/322 du 16 avril 2018 portant autorisation de construire à Madame Brigitte CAMPANA
- Arrêté n° 2018/323 du 17 avril 2018 portant non opposition à la déclaration préalable de la SNC AGENCE GENERALE
- Arrêté n° 2018/324 du 17 avril 2018 portant autorisation de construire à Monsieur Fernand FERAUD
- Arrêté n° 2018/325 du 17 avril 2018 portant non opposition à la déclaration préalable de la SCI ML DE B
- Arrêté n° 2018/326 du 17 avril 2018 portant non opposition à la déclaration préalable de la SOCIETE SECAL
- Arrêté n° 2018/339 du 18 avril 2018 portant autorisation de construire à Monsieur Christian TRUVANT
- Arrêté n° 2018/340 du 19 avril 2018 portant autorisation de construire à Monsieur Ludovic DUCCESCHI
- Arrêté n° 2018/341 du 19 avril 2018 portant autorisation de construire à la SCI OREKA
- Arrêté n° 2018/342 du 19 avril 2018 portant autorisation de construire à la SARL PRIMEUR MARKET
- Arrêté n° 2018/343 du 19 avril 2018 portant autorisation de construire à Madame Mareva MORAND et Monsieur Raimanu TAAROA
- Arrêté n° 2018/344 du 24 avril 2018 portant autorisation de construire à Monsieur Stéphane IOOS
- Arrêté n° 2018/345 du 24 avril 2018 portant autorisation de construire au Vice-Rectorat
- Arrêté n° 2018/351 du 26 avril 2018 portant autorisation de construire à Monsieur Yan SIVI
- Arrêté n° 2018/353 du 2 mai 2018 portant autorisation de construire à la SOCIETE IMMOBILIERE DE NOUVELLE-CALEDONIE (SIC)
- Arrêté n° 2018/354 du 3 mai 2018 portant refus de l'autorisation de construire à la SARL LONG JUAN

- Arrêté n° 2018/355 du 3 mai 2018 portant autorisation de construire à la SCI CHICHETTE
- Arrêté n° 2018/356 du 3 mai 2018 portant autorisation de construire à la SCI PATY
- Arrêté n° 2018/357 du 3 mai 2018 portant non opposition à la déclaration préalable de la SECAL
- Arrêté n° 2018/358 du 7 mai 2018 portant autorisation de construire à Monsieur et Madame Frédéric et Hélène NGUYEN
- Arrêté n° 2018/359 du 7 mai 2018 portant autorisation de construire à la SARL MMG
- Arrêté n° 2018/360 du 9 mai 2018 portant autorisation de construire à Monsieur Vincent PALISSE et Madame Céline MASSON
- Arrêté n° 2018/361 du 9 mai 2018 portant autorisation de construire à Monsieur Franck SINICO
- Arrêté n° 2018/362 du 9 mai 2018 modifiant l'arrêté n° 2017/663 du 18 août 2017 portant autorisation de division de parcelle à la SARL THEOME, géomètre
- Arrêté n° 2018/363 du 14 mai 2018 portant autorisation de construire à la SARL TARTINE ET CONFITURE
- Arrêté n° 2018/364 du 14 mai 2018 portant autorisation de détachement et rattachement de parcelle à la DIRECTION DU FONCIER ET DE L'AMENAGEMENT DE LA PROVINCE SUD
- Arrêté n° 2018/365 du 14 mai 2018 portant autorisation de division de parcelle à la DIRECTION DU FONCIER ET DE L'AMENAGEMENT DE LA PROVINCE SUD
- Arrêté n° 2018/366 du 14 mai 2018 portant autorisation de construire à Monsieur et Madame Emmanuel et Carine HOULOT
- Arrêté n° 2018/367 du 14 mai 2018 portant autorisation de construire à Monsieur Roland Van Than NGUYEN
- Arrêté n° 2018/368 du 14 mai 2018 portant autorisation de construire à la SARL REVE
- Arrêté n° 2018/369 du 14 mai 2018 portant autorisation de construire à Madame Laurence RIBOT et Monsieur Laurent COLOMB
- Arrêté n° 2018/370 du 14 mai 2018 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Jérôme DE LA VEGA
- Arrêté n° 2018/371 du 14 mai 2018 portant autorisation de construire à la SCI GOCIM
- Arrêté n° 2018/387 du 17 mai 2018 portant autorisation de construire à la SOCIETE CERCLE DES NAGEURS CALEDONIENS
- Arrêté n° 2018/388 du 18 mai 2018 portant autorisation de construire à la SARL PORT COTON DEVELOPPEMENT
- Arrêté n° 2018/389 du 18 mai 2018 portant non opposition à la déclaration préalable de la SOCIETE SCIE DISTRIBUTION
- Arrêté n° 2018/419 du 24 mai 2018 portant autorisation de construire à Monsieur Anthony PLISSON
- Arrêté n° 2018/420 du 24 mai 2018 portant non opposition à la déclaration préalable de la SCI CODEINE
- Arrêté n° 2018/421 du 28 mai 2018 portant autorisation de construire à Monsieur Aurélien BROU
- Arrêté n° 2018/422 du 28 mai 2018 portant autorisation de construire à Madame Isabelle GENDRIN-KURPISZ et Monsieur Armand CECCHINI
- Arrêté n° 2018/423 du 29 mai 2018 portant autorisation de construire à la SCI DUO
- Arrêté n° 2018/424 du 29 mai 2018 portant refus de l'autorisation de construire à la SCI SCOBUN IMMO

- Arrêté n° 2018/425 du 31 mai 2018 accordant une autorisation de détachement et rattachement de parcelle à Madame Nathalie GARRIDO, géomètre
- Arrêté n° 2018/433 du 7 juin 2018 portant refus de l'autorisation de construire à Madame Katalina TUAKOIFENUA
- Arrêté n° 2018/434 du 7 juin 2018 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Emeric NORMANDON
- Arrêté n° 2018/435 du 7 juin 2018 portant autorisation de construire à la SARL ZEST CAFE
- Arrêté n° 2018/436 du 7 juin 2018 portant autorisation de construire à Monsieur et Madame Pierre-Louis et Elodie VILLAUME
- Arrêté n° 2018/437 du 7 juin 2018 portant autorisation de construire à Monsieur Grégory DELEENS et Madame Magali GAUDOUX
- Arrêté n° 2018/438 du 7 juin 2018 portant autorisation de construire à Monsieur Jean-Michel VARGAS
- Arrêté n° 2018/439 du 7 juin 2018 portant autorisation de construire à la DIRECTION INFRASTRUCTURE DE LA DEFENSE
- Arrêté n° 2018/444 du 8 juin 2018 portant autorisation de construire à Monsieur Olivier FERY
- Arrêté n° 2018/445 du 8 juin 2018 modifiant l'arrêté n° 2015/396 du 7 avril 2015 portant autorisation de construire à la SOCIETE IMMOBILIERE DE NOUVELLE-CALEDONIE (SIC) et la SEM DE L'AGGLO
- Arrêté n° 2018/446 du 8 juin 2018 modifiant l'arrêté n° 2016/1201 du 28 octobre 2016 portant autorisation de construire à la SAS ROCHE GRISE
- Arrêté n° 2018/447 du 8 juin 2018 portant autorisation de détachement et rattachement de parcelle à la SARL THEOME, géomètre
- Arrêté n° 2018/448 du 8 juin 2018 portant autorisation de construire au PORT AUTONOME DE LA NOUVELLE-CALEDONIE
- Arrêté n° 2018/449 du 8 juin 2018 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2016/584 du 4 mai 2016 de la SOCIETE IMMOBILIERE DE NOUVELLE-CALEDONIE à la SAS TOBA
- Arrêté n° 2018/450 du 8 juin 2018 portant autorisation de division de lot à Monsieur Leonel GONCALVES, géomètre
- Arrêté n° 2018/452 du 11 juin 2018 portant autorisation de construire à la SARL BANQUE DE NOUVELLE-CALEDONIE
- Arrêté n° 2018/453 du 11 juin 2018 portant prorogation de l'autorisation de construire n° 2015/730 du 16 juin 2015 accordée à la SAS FOREST IVEST
- Arrêté n° 2018/453bis du 11 juin 2018 portant autorisation de construire à Monsieur Alexandre PARODI et Madame Aude BUTERI
- Arrêté n° 2018/454 du 12 juin 2018 portant autorisation de construire à la SARL BISCOCHOC
- Arrêté n° 2018/455 du 12 juin 2018 portant autorisation de division en propriété de parcelles à Monsieur Leonel GONCALVES, géomètre
- Arrêté n° 2018/507 du 14 juin 2018 portant prorogation de l'autorisation de construire n° 2016/881 du 9 août 2016 accordée à la SARL DCSM
- Arrêté n° 2018/508 du 14 juin 2018 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Christophe RODENAS et Madame Isabelle COUPEY
- Arrêté n° 2018/509 du 14 juin 2018 portant autorisation de construire à la SOCIETE SECAL
- Arrêté n° 2018/510 du 14 juin 2018 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Fabien ALBOUY et Madame Thanh Binh TRAN
- Arrêté n° 2018/511 du 14 juin 2018 portant autorisation de construire à Madame Cécile VENDEE-BOILEAU
- Arrêté n° 2018/512 du 14 juin 2018 portant autorisation de construire à Monsieur Guillaume LE MOUEL

- Arrêté n° 2018/514 du 19 juin 2018 portant autorisation de construire à la SARL LMD
- Arrêté n° 2018/516 du 21 juin 2018 portant autorisation de construire à la SA SOCIETE LE NICKEL - SLN
- Arrêté n° 2018/517 du 28 juin 2018 portant refus de la demande de modification de l'arrêté n° 2013/1179 du 5 décembre 2013 accordée à Monsieur Denis CISTACQ

*
* *
*

Il est rappelé que tous les arrêtés, conventions et baux ci-dessus mentionnés sont publiés au registre des délibérations et accessibles à toute personne qui en fait la demande.

Nouméa, le 16 juillet 2018

Le Maire,

Sonia LAGARDE

